



Communiqué

Des chiffres disponibles sur les salaires des dirigeants de PME

A l'heure où l'on reparle de réguler les hautes rémunérations, la CGPME rappelle avec force que les excès de quelques-uns sont bien loin de la réalité de l'immense majorité des chefs d'entreprise.

Ainsi les dernières données INSEE, réunies pour le compte de la CGPME, font apparaître qu'en 2009, tandis que le salaire moyen d'un dirigeant de PME s'élevait à 3891 € mensuels (46 693 € annuels) pour une TPE/PME de moins de 20 salariés, il atteignait 6297 € mensuels (75 572 € annuels) pour une PME entre 20 et 49 salariés.

Il convient toutefois de souligner les fortes disparités existantes entre entreprises mais également entre secteurs d'activité.

Le secteur hébergement / restauration est à cet égard le plus contraint, le dirigeant d'une entreprise de moins de 20 salariés y étant rémunéré 2620 € par mois en moyenne !

On est là bien loin des chiffres pharaoniques affichés par certains dirigeants de multinationales. Et pourtant, c'est cela la réalité des PME !